

Démarche : APPEL A MANIFESTATION D'INTERET RELATIF AU CENTRE DE RESSOURCES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE GUADELOUPE

Organisme : En attente de saisi

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Formulaire

Conformément au statut du CRPV971, les représentants des structures associatives (associations et des conseillers citoyens et de quartier) sont désignés à l'issue d'une procédure d'appel à manifestation d'intérêt. Leur mandat est de trois ans, renouvelable. Les membres de ce collège disposent d'une voix dans le cadre des délibérations du Conseil d'administration.

Ainsi, le présent AMI a pour objectifs de recueillir les candidatures et d'identifier des structures associatives et les citoyens, en capacité de participer à la réalisation des objectifs dévolus et à la gouvernance du CRPV971, en tant que membres du collège des représentants de la société civile. Cela correspond à la volonté du CRPV971 de cultiver, dans sa gouvernance, une pluralité d'approches et de compétences, à l'image de la politique de la ville et du développement social urbain sur le territoire.

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE OU CANDIDAT (association, conseiller citoyen, conseiller de quartier)

NOM DU REPRESENTANT LEGAL OU DU CANDIDAT

PRENOM DU REPRESENTANT LEGAL OU DU CANDIDAT

SIRET DE L'ASSOCIATION

Champ uniquement réservé aux candidatures portées par une association.

NOMS, PRENOMS DU(DES) REFERENT(S) DESIGNE(S)

Champ uniquement réservé aux candidatures portées par une association.

contact téléphonique

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET RELATIF AU CENTRE DE RESSOURCES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Adresse électronique (mail)

MOTIVATION ET EXPERIENCE

Exposer des motivations permettant d'apprécier les connaissances et l'implication dans le champ de la politique de la ville.

la liste des membres du Conseil d'administration

Champ uniquement réservé aux candidatures portées par une association.

la liste des membres du bureau de l'association

Champ uniquement réservé aux candidatures portées par une association.

La liste doit préciser les noms, prénoms, date de naissance, lieu de naissance et adresse de résidence des membres du bureau.

les statuts

Champ uniquement réservé aux candidatures portées par une association.

Attestation de vigilance (URSAF)

Champ uniquement réservé aux candidatures portées par une association disposant de salariés.

copie de récépissé de déclaration de l'association

Champ uniquement réservé aux candidatures portées par une association.

TERRITOIRE D'INTERVENTION (QPV, CONTRAT DE VILLE)

Précisez le(s) territoire(s) d'intervention en quartier prioritaire de la politique de la ville ou vous intervenez.